

# LA VIOLENCE AUJOURD'HUI

**D**eux représentations se disputent la description de l'état des relations entre individus dans les sociétés occidentales.

D'un côté, on met en avant la pacification des mœurs, exemplifiée par la raréfaction des conflits politiques et sociaux violents et la baisse séculaire de la violence interpersonnelle. De l'autre, on relève la multiplication d'actes violents à l'école, dans les rues, dans les stades (vandalisme, hooliganisme, bagarres entre bandes, autodéfense, émeutes urbaines) et plus généralement le développement des conduites de menace et d'un style violent (comme les modes d'occupation de l'espace, le style vestimentaire, les agressions verbales).

Dans le souci d'échapper à une dramatisation excessive, l'approche sociologique de la violence se propose de mettre en relation l'existence de conduites violentes et la représentation dont elles sont l'objet. En effet, il ne peut y avoir de comptabilisation de la violence, et donc de diagnostic sur l'état plus ou moins violent d'une société, sans que soit pris en compte le travail d'évaluation et de sélection qui fixe aussi bien la gravité d'un acte que sa nouveauté éventuelle : la violence est ce qu'un individu, un groupe ou une société définissent comme violence. Comme l'écrit Yves Michaud, « *L'apparition de la violence pour ce qu'elle est tient plus à la dissolution des règles qui unifient le regard social qu'à la réalité qu'elle peut avoir* »<sup>1</sup>. On peut

aussi s'attacher à montrer en quoi les éléments qui sont au fondement de la pacification des mœurs sont aussi à l'origine d'une réémergence des conduites violentes.

## Le procès de civilisation

L'idée d'une civilisation des mœurs s'appuie sur les travaux d'un ensemble d'auteurs, historiens et philosophes, qui ont mis en évidence le processus d'effacement de la violence physique telle que les homicides, infanticides ou crimes passionnels dans les sociétés modernes.

Prenons par exemple les hypothèses de Norbert Elias concernant le procès de civilisation<sup>2</sup>. Dans ses livres, ce dernier s'essaie à lier les deux dimensions qui font problème pour l'analyse dans les phénomènes de violence : la dimension rationnelle (la violence comme moyen efficace pour obtenir quelque chose) et son apparence irrationnelle (la violence comme réflexe ou réaction spontanée à une « *excitation insolite* » ou obéissance à une force supérieure, la tradition ou l'honneur par exemple). Si on se replace au Moyen Âge, les sources de la violence sont d'abord la dissémination d'une certaine violence légitime entre les mains d'une

PATRICK MIGNON

Bibliothèque publique  
d'information

8

1. Yves MICHAUD, *Violence et politique*, Paris, Gallimard, 1978 (Essais ; 230), p. 101.

2. Norbert ELIAS, *La Civilisation des mœurs*, Paris, Calmann-Lévy, 1991, 328 p. (Liberté de l'esprit) ; *La Dynamique de l'Occident*, Paris, Calmann-Lévy, 1991, 328 p. (Liberté de l'esprit) ; *La Société de cour*, Paris, Flammarion, 1985, 330 p. (Champs) ; *The Quest for Excitement*, B. Blackwell, 1986 (avec E. DUNNING).

multitude de petits seigneurs féodaux en lutte, l'existence de communautés (familles, clans, villages) fondées sur des liens affectifs, refermées sur elles-mêmes et dépendantes d'elles-mêmes pour leur sécurité ; ensuite, la faiblesse du contrôle émotionnel qui fait que la violence est une réponse réflexe à des situations de conflit ou de respect de l'honneur, de la solidarité familiale ou clanique. Il s'agit de montrer comment petit à petit les individus ont été amenés à maîtriser leurs impulsions, à abandonner l'obéissance à la tradition et à restreindre ainsi le champ de l'utilisation de la violence physique dans les relations sociales.

**L'INDIVIDU N'EST  
PLUS SEULEMENT  
DÉFINI PAR  
SA COMMUNAUTÉ  
D'ORIGINE, IL PEUT  
ÊTRE MEMBRE  
D'UNE CLASSE  
SOCIALE, CITOYEN  
D'UNE NATION,  
PUIS CITOYEN  
EUROPÉEN**

Deux lignes s'interpénètrent dans ce procès de civilisation selon Norbert Elias. D'un côté, il y a le processus de constitution des États centralisés et la monopolisation de la violence physique qui l'accompagne. De l'autre, la multiplication des interdépendances entre individus et du coup la dissolution progressive des différentes communautés d'appartenance. Ainsi avec la création progressive de la monarchie absolue en France ou du royaume d'Angleterre, on passe de la violence éparpillée des féodaux à sa monopolisation par l'État, à la

domestication des classes guerrières, à travers l'armée royale, la vie à la cour ou le Parlement, à l'intégration en tant que sujets des membres des différentes collectivités villageoises ou de province.

En France, le travail engagé par la monarchie se poursuit avec la république qui fait progressivement de chacun des citoyens. C'est un mouvement de pacification dans la mesure où des arbitrages sont rendus par des instances qui luttent contre les conflits entre nobles ou entre communautés. Mais ça l'est aussi parce que, dans un tel contexte, les relations commerciales, donc l'établissement d'une économie monétaire, d'échanges, d'industrie, d'une division du travail, création d'un marché et d'un mouvement de la main-d'œuvre, sont plus faciles.

Politiquement, c'est la création d'un espace nouveau : celui de l'appartenance à un royaume, puis à la citoyenneté et à ses droits. L'individu n'est plus seulement défini par sa communauté d'origine, il n'est plus totalement dépendant de celle-ci pour sa sécurité ou sa subsistance, il peut être membre d'une classe sociale, citoyen d'une nation, puis citoyen européen, etc. Ce mouvement relativise ainsi, par l'intégration

– Norbert Elias parle d'incorporation – à une collectivité plus vaste, les tensions entre les différents types de groupes composant une société. Tous ces mouvements libèrent progressivement les membres des sociétés de l'usage exclusif de la force physique pour subvenir à leurs besoins ou pour régler leurs différents avec d'autres hommes, qui deviennent d'ailleurs de plus en plus leurs semblables.

Concrètement, la constitution d'un tel espace, c'est aussi la multiplication des interactions entre individus et l'apprentissage des autocontrôles qui sont à la fois une éducation systématique à travers les livres de civilité pour les classes bourgeoises, l'école, l'apprentissage militaire, le sport et son organisation, mais aussi à travers l'accomplissement des gestes de la vie quotidienne tels qu'ils sont modifiés par des objets ou des techniques, le développement de la division du travail, de la technique qui ont pour conséquence une minoration progressive du rôle du corps dans le travail.

De cette description historique, on peut rapprocher d'autres thèmes qu'on trouvera chez Tocqueville, Philippe Ariès et d'autres, comme le développement de la raison, du moi et de l'individualité, du sentiment ou du calcul, le

Photo Gamma © Merillon-Turp

goût de l'égalité. La pacification des mœurs signifie d'autres manières d'acquiescer du pouvoir et de le garder, d'autres manières de se définir, d'autres rapports entre les hommes.

### Une violence résiduelle ?

Toutefois, le procès de civilisation à l'intérieur d'une société n'est jamais absolu et il n'est pas le même partout : aux États-Unis, la monopolisation de la violence n'existe pas (voir par exemple la législation sur les armes), l'esclavage et ses suites tiennent à l'écart une partie de la population, le libéralisme accorde moins de poids à l'État ; en Italie, l'État ne s'impose pas totalement face aux villes ou à des organisations comme la Mafia ; en Espagne, des nations (Pays basque, Catalogne) ne sont pas intégrées. Une des sources de la violence est alors le maintien d'affiliation, frein à la reconnaissance de tous les membres d'une collectivité comme des semblables.

De façon plus générale, dans chaque société, les classes sociales demeurent des lieux d'une socialisation spécifique : chaque société a incorporé différemment sa classe ouvrière, c'est-à-dire un groupe social où priment les valeurs de virilité (liées au travail physique) et le sens de la collectivité. Dans cette perspective, la violence sera vue comme résiduelle, produit de groupes qui n'ont pas été totalement incorporés dans la société. Alain Touraine, François Dubet et d'autres<sup>3</sup> ont bien décrit en quoi, en France, les banlieues rouges pouvaient se penser comme des entités autonomes, contre l'État, contre la police, mais, comment, en même temps, elles étaient intégrées, par les municipalités, par les syndicats et les partis ouvriers, dans un mouvement plus vaste qui avait pour horizon l'accès à la citoyenneté (les droits, l'école), qui les mettaient en tout cas sous l'autorité de puissances elles-

mêmes pacificatrices. La violence pouvait faire partie de l'apprentissage nécessaire de la vie des jeunes hommes, mais à l'intérieur de la communauté, sous le contrôle des adultes qui s'assurent qu'elle ne dépasse pas certaines limites.

En Grande-Bretagne aussi, mais sans doute plus qu'ailleurs, la société reste divisée entre *working class*, *middle class*, etc., et il existe des groupes qui peuvent demeurer à l'écart du procès de civilisation. Pour expliquer par

**LA VIOLENCE EST  
DÉFINIE PAR  
LE TRIANGLE  
QUE COMPOSENT  
LES POINTS DE VUE  
DE LA VICTIME  
D'UN ACTE  
QU'ELLE CONSIDÈRE  
COMME VIOLENT,  
DU TÉMOIN DE  
CET ACTE ET DE  
CELUI QUI A  
PERPÉTRÉ CET ACTE**

exemple le hooliganisme en Angleterre, on insistera sur le fait qu'il provient des éléments les moins intégrés de la classe ouvrière : les jeunes, non qualifiés ou enfants d'ouvriers non qualifiés, issus d'une sous-culture où dominent les valeurs viriles de la rue, là où les jeunes hommes vivent sous le regard d'adultes consentants et échappent à celui des membres des autres classes sociales. On pourra encore évoquer les groupes les plus récemment arrivés dans les villes, immigrés de l'intérieur ou de l'extérieur. La sociologie américaine de la déviance ou des sous-cultures (l'école

de Chicago notamment) a son origine dans l'analyse des bandes formées par les jeunes immigrants italiens, irlandais, ou juifs.

Ensuite, le processus n'est pas continu et les inquiétudes sur l'état de la violence sont sans doute aussi anciennes que le procès de civilisation dans la mesure où celui-ci accompagne des bouleversements sociaux, que ce soit l'exode rural, la croissance urbaine, l'apparition de nouvelles classes sociales, tous générateurs dans un premier temps de ruptures des modes traditionnels de socialisation avant d'en produire de nouveaux. Toutefois, le XIX<sup>e</sup> siècle et le XX<sup>e</sup> siècle sont des moments importants dans le procès de civilisation dans la mesure où ils l'étendent à des parties de plus en plus importantes des différentes sociétés.

Avec la généralisation de l'État-Providence, la scolarisation et le développement de la consommation de masse, le monde des individus s'élargit, des groupes qui étaient aux marges de la société sont incorporés, les modes de construction de l'identité échappent de plus en plus aux seules forces des communautés, etc. Il existe ainsi des moments où il semble que, du point de vue des membres de la société, tout s'agence, qu'il y a bien un progrès, qu'on peut gagner à quitter, pratiquement ou symboliquement, ses ancrages sociaux et culturels ou apprendre à se comporter civilement. Dans un tel contexte, on comprend comment une violence qui allait de soi peut devenir de plus en plus intolérable, aussi bien pour ceux qui en sont victimes que pour les témoins, jusqu'à dénoncer la violence perpétrée à l'encontre de ceux qui ne peuvent pas le faire eux-mêmes, comme les arbres et les animaux.

### Un compromis entre des points de vue

La violence est difficile à aborder sereinement parce qu'elle est définie par le triangle que composent les points de vue de la victime d'un acte qu'elle considère comme violent, du témoin de cet acte et de celui qui a perpétré cet acte.

3. Alain TOURAINE, François DUBET, Michel WIEVORKA, *Le Mouvement ouvrier*, Paris, Fayard, 1984, 432 p.  
François DUBET, *La Galère, jeunes en survie*, Paris, Fayard, 1985.

Ces points de vue sont ceux d'individus, de groupes ou d'institutions ; ils peuvent être en compétition ou il peut y avoir consensus<sup>4</sup> et on dira que la violence est socialement définie comme étant le produit de la tension entre ces trois points de vue. Souvent, un acte d'agression physique est considéré comme illégitime, brutal, sauvage, par la victime et le témoin et comme humain, normal ou compréhensible par l'agresseur. Mais toutes les combinaisons sont possibles : le témoin peut comprendre l'agresseur, se dire qu'il aurait pu agir de la même manière, dans le cas de l'autodéfense par exemple. Mais la victime et l'agresseur peuvent aussi être d'accord pour ne pas considérer l'acte comme violent.

Ainsi, qu'on pense à des manifestations comme la corrida, la rencontre de boxe ou le match de rugby : en règle générale, seul un témoin extérieur tout à fait étranger à ces manifestations

(un Anglais ami des animaux ou un ennemi des sports de compétition) peut considérer ces activités comme barbares et violentes. Pour les pratiquants et les habitués, il n'y a, à la limite, plus de point de vue de la victime puisqu'il est normal de piétiner un adversaire et de se faire piétiner, de rendre les coups, ou pour un taureau d'être tué de manière honorable. Mais, au moins en rugby, on voit qu'aujourd'hui, de plus en plus de joueurs récusent ce consensus, dénoncent certains actes comme d'intolérables actes de violence et font la différence entre agressivité, bonne, et violence, mauvaise. Ainsi, le mauvais geste en rugby s'ajoute à la longue liste des violences intolérables parce

qu'on ne se pense plus comme membre d'une communauté sachant garder le silence sur tous les actes qui s'y déroulent.

Un autre exemple, plus dramatique, serait celui des violences intrafamiliales : les chiffres en hausse de mauvais traitement à enfant ou de femmes battues tiennent au fait que certains témoins (ici ce sont les juges, les travailleurs sociaux, l'opinion publique) ont défini ces actes comme étant répréhensibles, mais aussi que

témoins ou de l'arrivée de nouveaux témoins, et enfin le langage des agresseurs. Il s'agit de savoir ce qui fonde ces consensus, sur quoi s'appuient témoins, victimes ou agresseurs pour légitimer leurs points de vue et ce qui assure la visibilité de certains actes. Le procès de civilisation signifie qu'on tolère de moins en moins les actes de violence physique, que l'écart entre les trois pôles s'est réduit au profit des victimes. Mais une partie de la violence contemporaine

semble résider dans la revendication d'une séparation d'avec les témoins et les victimes en proclamant que la destruction est simplement une recherche de plaisir ou en disant « qu'un petit peu de violence n'a jamais fait de mal à personne »<sup>5</sup>.

### Violence et recomposition identitaire

En France, le procès de civilisation a un nom, c'est l'intégration républicaine. Or, que se passe-t-il quand ses fondements, l'État-Providence, le travail, l'école, l'accès à la citoyenneté, ne fonctionnent plus ou fonctionnent mal ? Si on essaie de rester dans la logique des hypothèses de Norbert Elias, ce qu'on appelle crise peut être décrit comme un ensemble de ruptures par rapport à ces réseaux d'interdépendance qui s'étaient petit à petit développés. La violence présente, ou sa menace, peut faire penser à une sorte de retour en arrière, à un relâchement du contrôle des émotions, à l'effet du retour à des formes traditionnelles de socialisation ; mais en même temps, elle se nourrit d'une question très moderne : comment exister quand on ne peut plus s'appuyer sur ce qui était là avant ? La

Photo Gamma © Merillon-Turpin

les victimes ne considèrent plus cela comme normal ou devant être tu. Si on prend maintenant le cas des émeutes urbaines, les témoins peuvent être partagés quant à la légitimité des conduites des manifestants : certains estiment qu'on peut les comprendre, qu'il y a de bonnes raisons d'agir comme il le font, et d'autres qu'elles sont une menace potentielle. Quant aux auteurs des actes, ils ont effectivement toutes sortes de bonnes raisons de considérer leur action comme parfaitement normale en disant qu'il s'agit de légitime défense ou de la réaction d'un honneur offensé, ou encore de la nécessité de se faire entendre.

On pourrait ainsi dire que le niveau de violence est fonction de mouvements aussi divers que : la prise de parole des victimes, le fait que certains actes soient rendus visibles, des changements de perspective des

4. David RICHES, « The Phenomenon of Violence », *The Anthropology of Violence*, B. Blackwell, 1986, p. 7-10.

5. Graffiti relevé sur les murs de Londres.

violence n'est pas seulement une réaction mais un élément de construction de soi, pour des individus et pour des groupes.

On voit bien en quoi la crise du travail peut être génératrice d'une certaine violence. On peut effectivement lier montée de la petite et moyenne délinquance et installation durable de la crise. Ainsi, une partie de la violence contemporaine revient au développement de manières illégales de se procurer des moyens de subsistance, des biens de consommation inaccessibles ou d'alimenter un marché délinquant et de faire une carrière plus lucrative. On pourrait interpréter ainsi le principe de la « dépouille », des quasi-pillages de magasins. Ou encore, en France ou en Grande-Bretagne, on pourrait mettre en relation la violence avec le développement d'une économie de la drogue, entre cambriolages pour se procurer des produits, chez les consommateurs, et concurrences entre réseaux de trafiquants pour contrôler un marché. Le procès de civilisation, s'il rend compte de la baisse de la violence « émotionnelle », ne supprime pas la violence rationnelle, celle qui reste toujours un moyen efficace de parvenir à certaines fins. Or la question est bien celle d'une violence qu'on ne peut qualifier d'irrationnelle parce qu'elle a un sens, mais qui, dans l'expérience, relève plus du caractère problématique du contact entre individus et groupes que du partage de marchandises.

### Une loi qui n'est plus universelle

Ce qui est cause, ce sont les tensions générées par la désorganisation des formes sociales produites dans les années d'après-guerre. Pensons ainsi à ce qui se passe dans certains quartiers quand leurs habitants sont en grand nombre au chômage, quand ils ne sont pas ou plus insérés dans le réseau des services publics, que ce soit les transports en commun, le bureau de poste, l'école ou le commissariat et un travail régulier. Sans référence extérieure, les liens locaux, familiaux ou simplement

territoriaux prennent le pas sur des représentations plus universalistes des liens sociaux : la loi n'est plus la loi universelle, c'est celle du lieu, qu'elle soit le résultat de l'émergence d'une identité collective ou l'effet du rapport de force entre des groupes d'habitants. S'il n'y a pas nécessairement violence, il y a au moins un rapport distant et hostile à ce qui représente la société. Mais les tensions passent aussi à l'intérieur des quartiers et des villes : les cités socialement homogènes, soit par l'activité exercée, soit par une position identique des habitants dans la mobilité sociale, n'existent plus. Les quartiers sont devenus hétérogènes, lieux

## **L'ATMOSPHÈRE PRÉSENTE DE VIOLENCE EST UN EFFET PARADOXAL DE L'INTÉGRATION DE L'ENSEMBLE DE LA POPULATION AU MODE DE VIE MODERNE**

de comparaison entre groupes, de confrontation pour ce qui concerne l'éducation des enfants, l'occupation de la rue, les formes de civilité, etc. Ici, l'opposition n'est pas entre le quartier et la société, mais entre zone pavillonnaire/zone HLM, vieux habitants/nouveaux habitants, Français/immigrés, jeunes/vieux, anciens immigrés et nouveaux, etc.

Peut ainsi se reconstituer, ce n'est pas une nécessité absolue, une frontière entre *established*, ceux qui définissaient les normes « avant » et *outsiders*, ceux qui les mettent en cause<sup>6</sup>. On retrouvera cette logique au niveau de l'école, ou de tout autre institution éducative ou culturelle publique. L'école n'est plus vue

comme un lieu neutre où chacun peut saisir sa chance d'améliorer sa position : c'est un lieu de concurrence pour la réussite et c'est un lieu de confrontation entre différentes manières de se définir dans l'espace social. Elle va ainsi opposer, sous la forme du vandalisme, de l'indifférence ou de l'agression, les élèves au monde des professeurs (modèle populaire et modèle « classes moyennes ») ou les élèves entre eux (d'un côté, le bon élève, le « fayot », la fille, l'autre, le mauvais élève, le dur, le mec). Ici, la question de l'école rejoint la question du rapport entre les générations. Car l'école elle-même, en parallèle avec la culture de masse, a participé de la constitution d'une identité générationnelle qui peut se transformer en fossé entre générations quand, pour les parents, les enfants deviennent un monde inconnu sur lequel on ne sait comment agir.

### La violence, effet paradoxal de l'intégration

L'atmosphère présente de violence est un effet paradoxal de l'intégration de l'ensemble de la population au mode de vie moderne : quand tout le monde est dedans, lorsque de plus la société est vue comme un lieu de concurrence pour le travail ou les places dans la société, la comparaison et la confrontation entre groupes différents ne sont plus évitables. La tentation est grande de recréer de la frontière partout où c'est possible, dans l'habitat, dans les écoles, et de rompre des liens qui ne sont pas encore très forts. Ceci rend à la fois la violence plus visible et plus proche et en fait un enjeu : la violence, comme atteinte physique ou symbolique à l'intégrité d'autrui, est un moyen de marquer une existence qu'on considère comme niée par les évolutions sociales. D'autant que son aspect spectaculaire en assure la médiatisation et, par les images renvoyées par

6. François DUBET et Didier LAPEYRONNIE, *Quartiers d'exil*, Paris, Ed. du Seuil, 1992 ; Norbert ELIAS et J. L. SCOTSON, *The Established and the Outsiders*, F. Cass, 1965.

les médias, confirme ainsi l'existence d'une identité collective. La violence, la menace et sa mise en scène sont des formes d'investissement de la scène sociale.

Il n'y a pas d'effet mécanique de la crise sur la montée de la violence.

**LA VIOLENCE,  
LA MENACE ET  
SA MISE EN SCÈNE  
SONT DES FORMES  
D'INVESTISSEMENTS  
DE LA SCÈNE  
SOCIALE**

Mais il y a des tensions et des stratégies de production identitaire qui naissent de la confrontation entre des expériences de la vie sociale. La violence à laquelle on assiste n'est pas un retour en arrière, comme si celle-ci avait à un moment disparu de la société, elle est une des manières de poser, aujourd'hui, la question de la construction des identités individuelles et collectives quand on ne peut plus les définir exclusivement par des mondes communs que sont le travail et le statut social ou l'appartenance de classe qui l'accompagne ou de façon plus générale la citoyenneté.

La situation de constitution de ghetto entraîne un décalage entre des appartenances concrètes, les liens quotidiens du quartier, et des appartenances abstraites qui ne fonctionnent plus ou mal, ou peut-être une confusion entre ces appartenances. L'État républicain est aussi abstrait que le monde représenté par les médias et on peut être plus proche de ceux qui sont loin, d'autres ghettos, que de ceux qui sont censés être des voisins. Quant à la confrontation entre modes de vie qui naît de l'hétérogénéité, elle peut se traduire par la référence à des valeurs-refuge comme la race, l'ethnie, le chez-soi, individuel ou collectif (le ghetto) à défendre contre toute intrusion. On réinvente ainsi le territoire, l'honneur, la virilité ou l'internationale zoulou ou *skinhead*. On peut aussi revendiquer la pure méchanceté ou la pure volonté de nuire. Il s'agit alors, pour certains jeunes, de reprendre à leur compte les jugements négatifs portés sur eux, à l'école ou dans les médias, et d'être vraiment des « ratés » ou la « racaille ».<sup>7</sup>

Mettre en avant un effacement de la violence physique sous l'effet du procès de civilisation ne signifie pas la disparition de la violence. Même si les individus ont appris à « se colleter avec une partie des tensions et pas - sions qui s'extériorisaient naguère dans le corps à corps où les hommes s'affrontaient directement. Les contraintes pacifiques que ses rap -

ports avec les autres exercent sur lui s'accompagnent de troubles plus ou moins importants, de révoltes d'une partie de l'homme contre une autre » comme le dit Norbert Elias dans *La Dynamique de l'Occident*<sup>8</sup>, ce mouvement n'est ni égal dans la société, ni total pour les individus.

D'autant que, dans un contexte marqué par les incertitudes qui pèsent sur les identités individuelles et collectives, la violence demeure un moyen pratique de satisfaire des revendications et un moyen symbolique de dramatiser des éléments fondamentaux de l'expérience sociale.

Mai 1995

*Ce texte a été présenté dans une première version lors de la journée d'étude « Quartiers sensibles, publics difficiles » organisée par la bibliothèque municipale de Strasbourg, avec la collaboration de l'Association des bibliothécaires français, à la médiathèque de Neudorf, le 5 décembre 1994.*

7. C'est le processus décrit par Erving GOFFMAN dans *Stigmate*, Paris, Ed. de Minuit, 1976, ou Howard BECKER dans *Outsiders : études de sociologie de la déviance*, Paris, A.-M. Métailié, 1985.

8. Norbert ELIAS, *La Dynamique de l'Occident*, op. cit.